

LE PARTENARIAT LINGUISTIQUE (FULFULDE-FRANÇAIS) DANS
L'ALPHABÉTISATION AU BURKINA FASO : ANALYSE DES PRATIQUES
DANS LES CENTRES À FORMULE ENCHAINÉE (CFE) DE LA PROVINCE DU
SÉNO (RÉGION DU SAHEL) ET PROPOSITIONS DIDACTICO-
ANDRAGOGIQUES

Lallé SOMMA

Université Joseph KI ZERBO, Burkina Faso.

solahenri@yahoo.fr

Résumé : Le Burkina Faso, pour corriger les insuffisances en lien avec l'inadaptation et l'inefficacité des systèmes d'alphabétisation a introduit, depuis la campagne d'alphabétisation de 2012-2013, des réformes majeures dont la plus importante demeure la formule enchaînée.

Des données collectées à partir d'un questionnaire, de guides d'entretien et de grille d'observation des pratiques dans ces Centres à Formule enchaînée (CFE) ont permis de dégager le niveau d'effectivité de l'enseignement de la discipline, de déceler les difficultés éprouvées par les acteurs clés (apprenants, animateurs, superviseurs) et de proposer des solutions institutionnelles, stratégiques et didactico-andragogiques pour un meilleur ancrage du partenariat linguistique (langues nationales-français) dans les CFE du Séno (Région du Sahel).

Mots clés : interférences phonétiques ; insécurité linguistique ; intimidation linguistique ; zone de convergence ; zone de divergence.

"THE LINGUISTIC PARTNERSHIP (FULFULDE-FRENCH) IN LITERACY IN
BURKINA FASO: ANALYSIS OF PRACTICES IN THE CHAINED FORMULA
CENTERS (CFE) OF THE SÉNO PROVINCE (SAHEL REGION) AND
DIDACTICO-ANDRAGOGICAL PROPOSALS."

Abstract: Burkina Faso, to correct the shortcomings related to the inadequacy and inefficiency of literacy systems, has introduced, since the literacy campaign of 2012-2013, major reforms, the most important of which remains the chained formula. Data collected from a questionnaire, interview guides and an observation grid of practices in these Chained Formula Centers made it possible to identify the level of effectiveness of the teaching of the subject, to detect the difficulties experienced by the key actors (learners, facilitators, supervisors) and to propose institutional, strategic, and didactic/andragogical solutions for a better anchoring of the linguistic partnership (national languages-French) in the CFE in Séno province (Sahel region).

Keywords : phonetic interference; language insecurity; language intimidation; zone of convergence; zone of divergence.

Introduction

Près de soixante ans après les indépendances politiques africaines, les systèmes d’alphabétisation d’Afrique noire francophone restent caractérisés par les mêmes phénomènes inquiétants : refus d’inscription dans les centres d’alphabétisation, forts taux d’abandons en cours de campagne, carriérisme, absence de certification, manque de pertinence du système d’évaluation, non maîtrise des statistiques, inadaptation des programmes et des méthodes andragogiques, manque cruel de moyens matériels et financiers, absence d’outils didactiques, persistance de l’analphabétisme de retour due au manque d’environnement lettré, démotivation des animateurs, absence de passerelles entre le non formel et le formel, etc.

Or, comme nous le savons, l’un des aspects majeurs à prendre en compte pour une alphabétisation fondamentalement fonctionnelle concerne la vision même de l’alphabétisation : elle doit améliorer son caractère inclusif, intégrateur vis-à-vis des autres secteurs de la vie pour mieux garantir l’adaptation à la mondialisation, aux changements rapides et aux nouveaux défis sociaux, économiques, environnementaux, technologiques et politiques (démocratie).

C’est dans cet élan de réforme et de dynamisation de ce sous-secteur que le Programme National d’Accélération de l’Alphabétisation (PRONAA) a été initié.

Au Burkina Faso, il existe une pluralité de formules utilisées diversement par les acteurs de l’alphabétisation mais avec une prédominance des langues nationales comme langues d’apprentissage.

De ces langues utilisées, on peut retenir principalement le moore, le dioula, le fulfuldé, le gourmantchéma, le lyélé, le nuni, le dagara ...

Depuis les premières expériences de l’alphabétisation jusqu’à nos jours, ce sont les langues nationales qui ont servi de base aux apprentissages, le français n’étant abordé que de façon marginale dans une minorité de CPAF à travers quelques rares formules innovées telles que l’Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel (A3F).

En effet, la langue française est enseignée sous sa forme orale uniquement, dans les Centres Permanents d’Alphabétisation et de Formation (CPAF) dénommés Centres à Formule Enchaînée (CFE) et ce, depuis la campagne d’alphabétisation de 2012-2013.

La nécessité de son introduction trouve toute sa justification selon le ministère de l’éducation à travers les propos de DRENF¹ (2012, p.14) selon lesquels « *Le français étant la langue officielle du Burkina, son introduction vise à corriger une injustice sociale, celle de la marginalisation des non locuteurs du français (même alphabétisés en langues nationales) par rapport à ceux qui parlent français.* »

L’apprentissage de cette langue à statut international va permettre à cette frange de la population de mieux s’ouvrir à leur environnement, au monde extérieur, de satisfaire leurs besoins de communication avec l’administration publique dans laquelle le français est la langue dominante. Il les aidera également à développer et à entretenir des échanges avec des partenaires, des interlocuteurs de tous ordres qui ne s’expriment pas dans l’une des langues nationales.

Les Centres à Formule Enchaînée (CFE) sont des centres d’alphabétisation où est appliquée la formule enchaînée.

¹ DRENF : Direction de la Recherche en Education Non Formelle

Son objectif global est d'accélérer l'accroissement des indicateurs d'accès et de qualité de l'Éducation Non Formelle (ENF).

La formule enchaînée se base essentiellement sur les nouveaux curricula des adultes, pour consolider et accroître l'accès à une alphabétisation de qualité rapide et utile et à public-cible, les hommes et les femmes de 15 ans et plus désireux de s'alphabétiser dans une langue nationale et apprendre les notions élémentaires du français oral.

Cependant, les résultats des recherches de terrains et les acteurs de la chaîne de l'alphabétisation constatent et dénoncent la non effectivité de l'enseignement de cette discipline dans la majorité des CFE.

Cet état de fait qui dénote de l'inefficacité et de la faible pertinence des pratiques d'alphabétisation au niveau des centres d'alphabétisation au regard du non enseignement du français (oral et écrit) nous oriente dans la présente recherche dans la province du Séno (Région du Sahel).

Problématique

Questions de recherche

Après le constat fait sur la non effectivité de l'enseignement du français oral dans les centres d'alphabétisation et la non prise en compte du français écrit dans les programmes d'alphabétisation, notre question principale de recherche est la suivante :

Question principale

Quel est le niveau d'effectivité du partenariat langue nationale (fulfulde) – langue française (orale) dans les centres d'alphabétisation à formule enchaînée dans la province du Séno?

Cette question centrale fait appel à trois (03) questions secondaires.

Questions secondaires

Le français oral uniquement (50 heures) tel qu'introduit dans les centres d'alphabétisation au côté de langue nationale (fulfulde) suffit-il pour créer une plus-value motivationnelle des néo-alphabétisés et des analphabètes de la province du Séno?

Les acteurs clés (animateurs, superviseurs...) disposent-ils de compétences nécessaires à la mise en œuvre de ce bilinguisme (fulfulde – langue française) dans les centres d'alphabétisation de la province du Séno ?

Quelle stratégie efficace faut-il mettre en œuvre pour un bilinguisme (fulfulde - langue française) susceptible de répondre aux besoins de ces populations de la province du Séno ?

Abordons à présent les hypothèses de la présente étude.

Hypothèses

Dans le souci de mieux canaliser notre recherche nous avons émis quatre (04) hypothèses dont une (01) principale et trois (03) secondaires.

Cela nous permet de cerner les contours de la question, à travers l'analyse des facteurs de démotivation des néo-alphabètes en milieu urbain et rural en rapport avec les langues d'alphabétisation et de formation.

Hypothèse principale

Le partenariat langue nationale (fulfulde) et la langue française n'est pas effectif dans les centres d'alphabétisation. Cette non effectivité traduit l'inadéquation entre l'offre de formation à travers les langues d'alphabétisation (langues nationales uniquement) et les besoins objectifs des populations urbaines et rurales ; toute chose qui constitue une source de démotivation de celles-ci en ce sens que sans bilinguisme effectif (langue nationale-langue française), il n'y a aucune plus-value motivationnelle.

Hypothèse secondaire 1

Le français oral sans un minimum d'écrit s'avère insuffisant pour motiver les analphabètes urbains et ruraux à s'inscrire et à se maintenir dans les CFE de la province du Séno.

Hypothèse secondaire 2

Les acteurs clés (animateurs, superviseurs...) de la province du Séno ne disposent pas de compétences essentielles pour l'enseignement effectif du français oral dans les CFE au regard de leur profil d'entrée et de leurs formations initiale et continue.

Hypothèse secondaire 3

Le dispositif bilingue actuel (fulfulde - langue française orale) ne répond pas aux besoins objectifs des populations analphabètes de la province du Séno. Seule une stratégie d'enseignement / formation bilingue prenant en compte le français (oral et écrit) et une langue nationale est susceptible d'apporter une réponse positive aux attentes de ces populations tout en améliorant l'environnement lettré, condition sine qua non à la lutte contre l'analphabétisme de retour.

Les objectifs

Ils se déclinent en objectif général et en objectifs spécifiques.

Objectif général

Nous voulons à travers cette étude, contribuer à l'amélioration quantitative et qualitative des résultats des campagnes d'alphabétisation en milieu urbain et rural de la province du Séno à travers la mise en place d'une stratégie efficace de partenariat linguistique, langue nationale (fulfulde) – langue française (oral + écrit) répondant aux besoins objectifs des néo-alphabétisés et des analphabètes.

Objectifs spécifiques

dégager le niveau d'effectivité du partenariat linguistique (fulfulde – langue française) dans les Centres à Formule Enchaînée dans la province du Séno (Région du Sahel) ; déterminer le niveau de compétences et le profil d'entrée des acteurs clés des Centres à Formule Enchaînée de la province du Séno ; proposer une stratégie efficace de partenariat linguistique (langue nationale – langue française) susceptible de répondre aux besoins des populations urbaines et rurales de la province du Séno (Région du Sahel).

Démarche méthodologique

Situation géo- sociolinguistique de la province du séno

La province du Séno est située dans la partie Nord-Est du Burkina Faso. Elle est délimitée par les parallèles 14° et 15° de latitude Nord et les méridiens 0° et 3° de longitude Ouest.

Elle est composée de la Commune urbaine (Dori), chef-lieu de province et de la région (Sahel), et de cinq communes rurales : la commune de Bani au Sud, Gorgadji à l'Ouest, Falagountou au nord, Seytenga à l'Est et Sampelga au Sud-Est.

Les provinces voisines du Séno sont le Sanmatenga au Sud-Ouest, le Soum à l'Ouest, le Yagha à l'Est, et l'Oudalan au Nord-Est.

Plusieurs groupes ethniques cohabitent dans la province du Séno et principalement dans la commune de Dori.

Il s'agit des Fulse et des Fulbe (Djelgobé, Gaobé, Peulh forgeron, Peulh marabouts, Rimaïbé) qui représentent 60,45% de la population ; les Touareg, les Bella, les Hawanabe et les Sonhrai qui représentent 10,62% ; les Gourmantche qui représentent 19% ; les Moose qui représentent 6% ; les Bobo, les Bissa, les Senoufo qui compte pour 2,86% et les autres nationalités (nigériens, togolais, nigériens, etc.) représentant 1,07% de la population et sont surtout résidentes dans la ville.

Ainsi, les principales langues ethniques parlées sont le fulfulde, le sonhrai, le gourmatchema, le zerma et le tamacheq.

Description du public-cible

Dans la province du Séno, nous nous sommes intéressé à dix (10) CFE dont : cinq (05) en milieu urbain (Commune urbaine de Dori) ; et cinq (05) en milieu rural (Commune rurale de Bani).

Précisons que le nombre de CFE retenus par milieu est en rapport avec le faible nombre de CFE dans les localités de la province.

Nous nous sommes intéressé également à cinquante (50) apprenants, soit cinq (05) apprenants par CFE, aux dix (10) animateurs des CFE cibles, à deux (02) opérateurs d'alphabétisation et à deux (02) superviseurs des CFE de la province.

Le nombre d'apprenants (05) par CFE cible s'explique par la faiblesse des effectifs des CFE du Séno.

Parlant du choix des Opérateurs et des Superviseurs, il faut noter que nous avons privilégié les deux (02) Opérateurs et Superviseurs de la province en tenant compte de l'appartenance de nos CFE cibles. En d'autres termes, les deux (02) Opérateurs et les deux (02) Superviseurs ciblés sont ceux étant promoteurs de nos CFE cibles.

Au niveau déconcentré, six (06) personnes de ressources (encadreurs pédagogiques) sont concernées dans la province : 01 Directeur Provincial de l'Éducation Préscolaire Primaire et Non Formelle, 02 Chefs de Circonscription d'Éducation de Base, 01 Responsable à l'Alphabétisation et à l'Éducation Non Formelle de la Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire Primaire et Non Formelle, 02 Responsables à l'Alphabétisation et à l'Éducation Non Formelle de la Circonscription d'Éducation de Base.

Ces personnes-ressources, en tant qu'acteurs clés du processus du suivi-évaluation des activités des CFE sont les mieux placées pour apporter une appréciation de la qualité des services rendus dans les CFE tout en faisant des suggestions nécessaires pour leur amélioration.

L'échantillonnage

Pour notre étude, l'échantillonnage de type aléatoire simple a été privilégié. En d'autres termes, tous les échantillons de même taille et appartenant à la même population mère ont la même chance d'être choisis comme éléments représentatifs.

Présentation des instruments de collecte des données

Notre étude a requis l'utilisation de trois types d'instruments :

un (01) questionnaire (à administration indirecte) élaboré avec le logiciel Sphinx, adressé aux apprenants des CFE, à l'effet d'appréhender les niveaux d'effectivité et de satisfaction de l'enseignement du français oral dans les CFE ;

quatre (04) guides d'entretien élaborés à l'intention, respectivement des animateurs, des opérateurs des centres d'alphabétisation, des superviseurs et des personnes de ressources (DPEPPNF, CCEB, RAENF, Techniciens du MENA et structures associatives œuvrant dans l'alphabétisation ; dans l'optique de cerner le niveau d'efficacité, les difficultés, les défis et les perspectives de l'enseignement de cette discipline clé de motivation des apprenants des CFE ;

une grille d'observation des pratiques andragogiques dans des centres d'alphabétisation ciblés : observation d'une leçon de français oral (dialogue).

Cette grille d'observation avait pour objet de collecter et d'analyser les paramètres didactiques du français oral tel qu'enseigné dans les CFE en lien avec la préparation des leçons, le respect de la démarche méthodologique, les attitudes de l'animateur et celles des apprenants pendant la séance.

Discussion des résultats et propositions

À l'issue de ce travail de prospection mené à travers des guides d'entretien, des questionnaires et une grille d'observation dans Centres à Formule Enchaînée (CFE) dans la province du Séno, nous pensons disposer de données fiables nous permettant de nous prononcer par rapport aux hypothèses émises au préalable.

Discussion des résultats

Interprétation en rapport avec l'hypothèse secondaire 1

Cette hypothèse stipule que « *le français oral sans un minimum d'écrit s'avère insuffisant pour motiver les néo-alphabètes et les analphabètes urbains et ruraux à s'inscrire et à se maintenir dans les CFE.* »

À ce niveau, notons que le taux d'insatisfaction au Séno est de 100% pour la simple raison que le français oral n'est pas effectivement enseigné dans les CFE.

En sus, pour 97 % des animateurs interrogés, le français oral seul ne constitue aucunement un élément de motivation pour les apprenants. Aussi, dans les perspectives de la motivation des apprenants des CFE, 90 % d'entre eux estiment-ils qu'il faut, pour ce faire, un enseignement du français oral et écrit contre 7 % seulement qui déclarent que le français oral seul constitue un élément de motivation des apprenants à la fréquentation des CFE.

Tous les Opérateurs et Superviseurs enquêtés affirment que le français oral seul, même s'il est enseigné aux apprenants dans les CFE, n'est pas suffisant pour leur permettre une maîtrise du français.

Les raisons avancées par ces Opérateurs et Superviseurs sont les suivantes :

« *les apprenants veulent apprendre tout le français (parler, écrire et compter).* »

« *les apprenants adultes ont besoin aussi de maîtriser l'écrit et la lecture en français comme les enfants depuis le CP1 le font.* »

« *le français oral seul est insuffisant pour les apprenants. Il faut y ajouter la lecture, l'écriture, le calcul et l'expression écrite.* »

Selon 100 % des personnes-ressources (encadreurs pédagogiques) interrogées de la province du Séno, le français oral seul sans l'écrit ne permet pas d'asseoir les compétences de base en français chez les alphabétisés dans les CFE et ce, pour les raisons évidentes suivantes :

l'oral et l'écrit se complètent pour une bonne maîtrise du français ;

les apprenants ont aussi besoin de maîtriser l'alphabet français pour pouvoir écrire le français et le lire ;

pour que les apprenants aient une base solide en français, l'écrit en français permet de mieux fixer les acquis de l'oral ;

« *l'oral n'est qu'un aspect dans l'apprentissage de la langue. Seule une combinaison entre l'oral et l'écrit peut aboutir à des résultats probants dans la maîtrise du français chez les apprenants. Le reste ne sera que du saupoudrage linguistique.* », affirme Sankara Sibiri, Directeur Provincial de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du séno.

Au regard des éléments ci-dessus mentionnés, nous pouvons affirmer que cette hypothèse 1 est confirmée à tout point de vue.

Interprétation en rapport avec l'hypothèse secondaire 2

Cette hypothèse part du postulat selon lequel, « *les acteurs clés (animateurs, superviseurs...) ne disposent pas de compétences essentielles pour l'enseignement effectif du français oral dans les CFE au regard de leur profil d'entrée et de leurs formations initiales et continue* ».

Par rapport à cette hypothèse, il convient de retenir que concernant le niveau d'études des animateurs, nous relevons que tous les 10 animateurs enquêtés, soit 67 % ont un niveau inférieur ou égal à la classe de 5ème des lycées et collèges.

Au vu de ces données, nous pouvons affirmer que plus de la moitié des animateurs, soit 67 % n'ont pas le niveau d'études requis dans les cahiers de charges pour assurer la fonction d'animateur des CFE.

Par rapport à la formation initiale, 97 % des animateurs affirment avoir reçu la formation initiale organisée en début de campagne par la Direction Provinciale de l'Éducation Préscolaire Primaire et Non Formelle, contre 3 % affirmant le contraire.

Pour les stages de recyclage (formation continue) portant sur l'enseignement du français oral dans les CFE, 90 % des animateurs affirment n'avoir reçu aucun stage de recyclage en la matière.

Notons que 50 % des Superviseurs interrogés affirment que les animateurs/animatrices de par leurs profils et la formation initiale reçue ne sont pas outillés pour l'enseignement du français oral dans les CFE en avançant l'argumentaire suivant :

Beaucoup d'animateurs n'ont que le Certificat d'Études Primaires (CEP) ;

La majorité des animateurs des CFE étant issus des anciens Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF), n'ont pas fréquenté l'école classique et donc ne maîtrisent pas le français.

En outre, 83% des Superviseurs déclarent que les animateurs rencontrent des difficultés dans l'enseignement du français oral dans les CFE, raison pour laquelle, la discipline n'est pas effectivement enseignée.

Pour les personnes - ressources au niveau déconcentré, 67% d'entre eux trouvent que les animateurs des CFE ne disposent pas de compétences requises au regard de leurs profils et de la formation initiale reçue pour enseigner le français oral.

Ceux-ci justifient leurs déclarations à travers les arguments suivants :

Le recrutement de la majorité des animateurs se fait par affinité (parenté, amitié...) par les Opérateurs d'abord sans tenir compte de leur niveau réel requis en français ;

Beaucoup d'animateurs n'ont pas le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC);

L'insuffisance de la formation initiale et l'absence de stages de recyclage (formation continue) ;

La majorité des animateurs sont les anciens alphabétiseurs (ancienne méthode) des CPAF où seule la langue nationale était enseignée.

En ce qui concerne l'autre acteur clé, à savoir les Superviseurs, il convient de relever que concernant le niveau d'études, nous notons que les deux (02) Superviseurs interrogés, ont un niveau compris entre les classes de CM2 et de 4ème des lycées et collèges.

Notifions que contrairement aux animateurs dont le niveau requis est précisé dans le cahier de charges, aucun niveau (d'études, diplôme...) n'a été précisé pour les Superviseurs.

Cependant, au regard du profil de sortie et du niveau de responsabilité de la fonction de Superviseur, nous pouvons affirmer à la lumière des éléments susmentionnés qu'aucun Superviseur n'a le niveau minimal de base pour assumer cette fonction d'encadreur andragogique. Pire, ceux-ci ont un niveau d'études inférieur à la majorité des animateurs des CFE interrogés.

Parlant du manque ou insuffisance du niveau en français de certains Superviseurs aussi pour le travail d'encadrement, l'Opérateur DOTINOOGO déclare que « les

Superviseurs eux-mêmes ne comprennent pas le français, ils vont encadrer les animateurs comment ? ».

Pour la formation initiale, 100 % des Superviseurs enquêtés déclarent n'avoir reçu aucune formation à l'encadrement des animateurs dans le cadre de l'enseignement du français oral.

A la lumière de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que cette deuxième hypothèse secondaire se trouve confirmée.

Interprétation en rapport avec l'hypothèse secondaire 3

La dernière hypothèse part du postulat selon lequel, « le partenariat linguistique actuel (fulfulde - langue française orale) ne répond pas aux besoins objectifs des populations analphabètes. Seule une stratégie d'enseignement / formation bilingue prenant en compte le français (oral et écrit) et le fulfulde, est susceptible d'apporter une réponse positive aux attentes de ces populations tout en améliorant l'environnement lettré, condition sine qua non à la lutte contre l'analphabétisme de retour ».

En effet, l'enseignement du français oral seul (sans l'écrit), selon 100 % des apprenants des CFE enquêtés.

L'une des raisons majeures de cette insatisfaction de ces apprenants dans l'enseignement du français oral réside dans le manque du français écrit.

Ce qui conduit ces apprenants à suggérer l'ajout de la lecture, de l'écriture et du calcul en français dans les programmes des CFE.

Pour 97 % des animateurs interrogés, le français oral seul ne constitue aucunement un élément de motivation pour les apprenants.

Aussi, dans les perspectives de la motivation des apprenants des CFE, 90 % d'entre eux suggèrent-ils un enseignement du français oral et écrit.

Quant aux Superviseurs enquêtés, 100 % affirment que le français oral seul tel qu'enseigné aux apprenants dans les CFE, n'est pas suffisant pour leur permettre une maîtrise du français.

Les raisons avancées par ces Superviseurs sont les suivantes :

« Les apprenants veulent apprendre tout le français (parler, écrire et compter). »

« Les apprenants adultes ont besoin aussi de maîtriser l'écrit et la lecture en français comme les enfants depuis le CP1 le font. »

« Le français oral seul est insuffisant pour les apprenants. Il faut y ajouter la lecture, l'écriture, le calcul et l'expression écrite. »

Toutes les personnes de ressources interrogées (100 %) reconnaissent que le français oral seul enseigné sans l'écrit ne permet pas d'installer les compétences de base en français chez les alphabétisés.

Aussi, émettent-ils comme suggestions le recrutement des animateurs nantis au moins du BEPC, l'ajout du français écrit, du calcul dans les programmes des CFE et la formation des apprenants des CFE en deux (02) ans au minimum.

Au regard des pertinents éléments ci-dessus, nous pouvons affirmer que cette troisième hypothèse a été confirmée.

Interprétation en rapport avec l'hypothèse principale

Elle part du postulat selon lequel le partenariat linguistique (fulfulde et langue française) n'est pas effectif dans les centres d'alphabétisation. Cette non effectivité

traduit l’inadéquation entre l’offre de formation à travers les langues d’alphabétisation (langues nationales uniquement) et les besoins objectifs des populations urbaines et rurales. Toute chose qui constitue une source de démotivation de celles-ci en ce sens que sans bilinguisme effectif (fulfulde-langue française), il n’y a aucune plus-value motivationnelle.

Nous constatons que selon les apprenants, le français oral n’est pas effectivement enseigné dans les CFE de la province du Séno.

En d’autres termes, le français oral n’est effectivement enseigné dans aucun CFE du Séno.

Les raisons expliquant le non enseignement de cette discipline sont les suivantes, selon les Opérateurs, les Superviseurs et les personnes-ressources (encadreurs pédagogiques) :

le faible niveau de maîtrise du français par les animateurs ;

la formation initiale ne prend pas en compte le français oral car il n’est pas enseigné effectivement dans les centres ;

l’insuffisance du temps imparti (50 heures) pour le français dans l’année ; ce temps est utilisé pour l’enseignement/apprentissage d’autres matières (lecture, calcul en langue nationale).

le faible niveau de motivation (salaire) qui ne motive pas les jeunes ayant un bon niveau en français à s’intéresser à l’emploi d’animateur.

Notifions que le français oral n’étant enseigné dans aucun des dix (10) CFE, aucune leçon de français oral n’a fait l’objet d’observation.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que cette hypothèse principale a été confirmée, car le français oral n’est pas effectivement enseigné dans tous les CFE des trois (03) zones d’enquête.

Propositions

La pertinence et le caractère fonctionnel de l’alphabétisation au Burkina Faso ne peuvent être effectifs que si elle confère aux néo-alphabétisés un sentiment de changement qualitatif d’être et d’avoir à travers une maîtrise moyenne, minimaliste de la langue officielle, de communication publique, celle pratiquée dans les différents milieux de vie socio-économique, à savoir le français.

Les propositions s’adressent principalement au Ministère de l’Education Nationale, de l’Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), aux chercheurs (linguistes, andragogues...) et surtout aux acteurs clés de la chaîne d’alphabétisation (Animateurs et Superviseurs).

Au ministère de l’Education nationale, de l’alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN)

revoir sa politique d’alphabétisation en adoptant la stratégie du « Faire Avec » au lieu du « faire-faire) afin de répondre aux exigences de qualité de la Formule Enchaînée en assurant un meilleur suivi de proximité des opérateurs en alphabétisation ;

rattacher la DRENF (actuellement rattachée à la DGREIP) à la DGENF pour faciliter la capitalisation des bonnes pratiques et les résultats des recherches en alphabétisation et en Éducation non Formelle;

réécrire les modalités de mise en œuvre de la Formule Enchaînée en intégrant le français écrit (lecture, écriture, expression écrite, calcul) et en augmentant la durée de la formation en 800 heures, soit deux (02) ans et non un (01) an pour déclarer un analphabète, alphabétisé ;

revisiter le cahier de charges des opérateurs en intégrant le nouveau profil des animateurs à recruter à partir du BEPC et du BAC pour les Superviseurs;

recruter les enseignants sortants des ENEP et EPFEP titulaires du CEAP ou du DFENEP au profit des CFE ;

créer un corps de Formateurs (linguistes titulaires de la Licence au moins) d'Animateurs et de Superviseurs des CFE dans chaque DPEPPNF pour assurer la formation, l'appui technique et le pilotage du secteur ;

assurer le renforcement des compétences des animateurs et superviseurs à travers une formation initiale de deux (02) mois avant le début de chaque campagne ;

évaluer toutes les disciplines y compris le français oral lors des évaluations sommative et certificative ;

faire conduire l'évaluation certificative par des acteurs externes (Chefs de Circonscription d'Éducation de Base) dans un jury d'examen unique avec des épreuves uniques pour tous candidats alphabétisés et dans toutes les provinces ;

introduire dans la formation initiale des animateurs et des Superviseurs les modules relatifs à la psychologie de l'adulte, à la didactique du français, à la remise à niveau en français et aux techniques d'animation de groupes;

créer un corps de formateurs spécialisés des Animateurs des CFE dans les directions provinciales ;

corriger le titre du document « guide d'apprentissage du français oral » en l'intitulant « guide d'enseignement du français oral » car ce document est destiné à l'usage de l'animateur et non de l'apprenant ;

concevoir un « guide d'apprentissage du français oral » destiné uniquement aux apprenants pour usage à domicile ;

revoir les salaires des Animateurs et des Superviseurs à la hausse en s'alignant sur la grille salariale des IAC (pour les Animateurs) et des IC (pour les Superviseurs). En rappel, un Animateur a un salaire de cent mille francs (100 000) F CFA pour toute la campagne (3 mois) et un Superviseur, quarante-cinq mille cinq cents francs (45 500) F CFA par CFE supervisé pour la même période et pour cinq (5) CFE au maximum.

Aux chercheurs (linguistes)

- mener des recherches sociolinguistiques sur le développement des stratégies de sécurité linguistique des apprenants des CFE en lien avec le partenariat fulfulde-français ;

- développer des approches d'enseignement du français langue étrangère aux adultes ;

- développer des modules de renforcement des capacités des animateurs et superviseurs des CFE sur l'enseignement du français en général et du français oral en particulier.

Propositions didactiques et andragogiques (aux animateurs et superviseurs)

Les animateurs et les superviseurs doivent :

- adopter la technique suivante pour la phase « phonétique » pendant la séance de présentation de la leçon de français oral :

3 An.....15 App (l'Animateur prononce trois fois le mot difficile et le fait répéter une fois par 15 apprenants) ;

1 An 3 App (ensuite l'Animateur reprend le même mot en le prononçant successivement une fois et le fait répéter successivement une fois par trois apprenants) ;

sensibiliser les apprenants sur les causes et conséquences de l'insécurité linguistique en situation d'apprentissage du français oral ;

prendre conscience des conséquences des interférences linguistiques sur le niveau de performance des apprenants pendant la leçon de français oral.

En termes de propositions didactiques, pour corriger les interférences phonétiques dans l'enseignement/apprentissage du français oral, il faut introduire les modules de linguistique générale dans la formation des animateurs et des superviseurs. De façon spécifique, il s'agit d'introduire dans les curricula de la formation de ces acteurs, des modules traitant des aspects de la phonétique et de la phonologie.

Parlant des techniques de correction des erreurs de prononciation, nous recommandons l'utilisation par les animateurs de deux (02) méthodes : la méthode de prononciation directe et des syllabes et la méthode des paires minimales.

A en croire GARBA C. (2002 :26), « *la méthode de prononciation directe et des syllabes permet à l'élève d'apprendre la prononciation correcte du nouveau son seul et également à l'intérieur des syllabes, en le distinguant du son qui lui est plus proche.* »

Pour le même auteur, la méthode des paires minimales permet à l'enseignant d'opposer deux à deux des unités contenant les deux sons proches de manière à montrer la différence phonique entre ces deux sons.

En plus de ces techniques de correction des erreurs de prononciation, l'animateur ou le superviseur pourrait par anticipation, prévenir les éventuelles erreurs d'apprentissage du français rencontrées par les apprenants fulaphones pour y apporter des solutions.

Pour ce faire, nous lui recommandons l'utilisation des zones de convergence et de divergence.

La zone de convergence selon GARBA C. (2002) regroupe les phonèmes communs au français et à la langue nationale, langue maternelle de l'apprenant. Ces phonèmes étant déjà connus par l'apprenant, celui-ci n'éprouvera aucune difficulté pour les produire. Pour le même auteur, la zone de divergence comprend deux sous-zones : la zone de sous-différenciation et la zone de surdifférenciation.

La zone de sous-différenciation regroupe uniquement les phonèmes propres à la langue maternelle de l'apprenant et qui est inexistant en français. Ces phonèmes n'ont aucune influence dans l'apprentissage du français.

La zone de surdifférenciation regroupe les phonèmes propres au français et qui sont inexistantes dans la langue maternelle de l'apprenant. Ces phonèmes étant nouveaux pour l'apprenant, celui-ci pourrait éprouver des difficultés dans l'apprentissage du français.

Conclusion

L'introduction du français oral dans les CFE a été un acte salvateur aux yeux des analphabètes de la part du ministère de l'éducation nationale. Cependant, comme le révèle cette étude, le partenariat linguistique voulu à travers cette innovation n'est pas effectif car seul le fulfulde est enseigné dans les CFE. Le français oral est inexistant dans tous les CFE cibles de cette étude.

L'alphabétisation est un moyen et non une fin, et l'instauration du bilinguisme dans ledit secteur demeure une nécessité car selon A. NAPON (1998, p.97) : « *Ce bilinguisme vise à permettre aux sans voix (analphabètes) de prendre la parole.* »

Et comme l'indiquent les résultats de l'étude, l'introduction des matières en lien avec le français écrit et le calcul en français, la révision des cahiers de charge avec les opérateurs (profil d'entrée des animateurs et Superviseurs), l'amélioration des conditions de vie des acteurs de la chaîne, est d'une nécessité absolue si l'objectif poursuivi est d'aller au-delà des statistiques mirobolantes des évaluations de fin de campagne d'alphabétisation pour viser l'essentiel qui est l'autonomisation des populations déclarées alphabétisées.

Références bibliographiques

Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, 2012, *La formule enchaînée d'alphabétisation des adultes « alphabétiser vite et utilement »*, DGIREF/DRINA.

Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, 2013, *Guide d'apprentissage du français oral*, DRINA.

NAPON Abou, 1998, « *Pour un bilinguisme français/langues nationales : Propositions glottopolitiques.* », in les langues nationales dans les systèmes éducatifs du Burkina Faso : Etats des lieux et perspectives, Actes du colloque, MEBA, Ouagadougou, pp 102-119.

GARBA Constantin, 2002, *Essai d'analyse contrastive à but pédagogique des systèmes phonologiques du fulfulde et du français*, Mémoire de maîtrise, Université de Ouagadougou.

SOMMA Lallé, 2016, *Analyse des pratiques d'alphabétisation et besoins des populations urbaines : cas de la ville de Dori*, Mémoire de Master, Département de linguistique, UFR/LAC, Université de Ouagadougou.